

PRÉVENTION DE LA DÉSINSERTION PROFESSIONNELLE

Premiers livrables des travaux sur la PDP

Le 20 avril dernier, Présanse a initié avec ses adhérents des travaux pour une approche concertée de la profession sur la mise en œuvre des cellules PDP, à travers l'organisation de réunions auxquelles ont été conviés des représentants de toutes les régions.

Ces séances de travail, tenues par visioconférence, ont réuni une quarantaine de personnes aux fonctions diverses (président, directeur, médecin du travail, IDEST, responsable de projet, ingénieur QSE, responsable de la pluridisciplinarité, chargé du maintien dans l'emploi, assistante sociale,...) qui ont pu échanger sur la loi et ses décrets concernant la PDP, et les manières de les décliner dans les SPSTI.

Les réflexions et les échanges ont notamment porté sur le rôle et l'organisation prescrits et souhaités des cellules PDP.

Lors de la dernière réunion, 23 juin dernier, les livrables suivants ont été listés et sont progressivement mis à disposition :

1. une fiche technique sur le contexte législatif, réglementaire, le PNST 4 de la cellule PDP dans un SPSTI, en contextualisant à la PDP en général (MAJ juin 2022),
2. un schéma des relations envisagées de la cellule PDP,
3. une liste d'indicateurs qui pourrait être partagée (à venir),
4. des schémas de parcours de maintien en emploi (à venir),
5. des exemples de supports de suivi de parcours de maintien en emploi en format numérique ou papier (à venir). ■

Ressources :

- [Presanse.fr](https://presanse.fr) ►
- [Ressources](#) ► [Médico-technique](#) / [Réforme](#)

